



PEP'S IT

CHARTRE ÉTHIQUE & PRATIQUES INTERNE

# NOTRE VISION DE L'ACCOMPAGNEMENT



## COMPÉTENCES

- Marketing
- Etudes de marché
- Recherche
- Développement
- Prospection
- Portefeuille clients
- Gamme de production
- Capacité à produire
- Capitalisation datas
- Exploitation datas
- Gestion Ressources Humaines
- Finance & Administration
- Communication institutionnelle
- Gouvernance
- Délégation & mandats
- Plan stratégique



VISION 360°

## CULTURE H TO H

- Mentorat
- Intrapreneuriat
- Métissage culturel
- Entrepreneuriat

## LIGNES DE FORCES

- Précision
- Esprit d'équipe
- Optimisme
- Résultats

Responsabilité Sociétale et  
Environnementale

## FINALITÉS

## RESPECT DES PERSONNES

PEP'S IT applique une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Elle **s'interdit toute discrimination** fondée sur un motif illicite tels le sexe, l'âge, les mœurs, l'appartenance à une race, à une ethnie ou à une nationalité, les handicaps, les opinions ou engagements religieux, politiques ou syndicaux. **Toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou sexuel ou plus généralement contraire à la loi est interdite.**

Dans le cadre des missions au sein d'organisations clientes, les collaborateurs de PEP'S IT **s'interdisent tout jugement ou toute discrimination envers les personnels de l'organisation cliente.**

Le conseil que réalise PEP'S IT **s'appuie sur une évaluation objective, sincère et non partisane** de la maturité des processus métiers en place dans l'organisation client afin de pouvoir émettre une recommandation d'amélioration de ces derniers.

## RESPECT DE LA LÉGALITÉ

PEP'S IT et ses collaborateurs doivent **respecter les lois et règlements applicables** dans tous les pays où ils exercent leurs activités. Chaque collaborateur doit s'abstenir de tout comportement pouvant l'entraîner lui-même ou entraîner d'autres collaborateurs, son entreprise ou les organisations clientes dans une pratique illicite ou déloyale.

Si un collaborateur de PEP'S IT devait être témoin de faits illicites ou répréhensibles, il se devra d'en référer au comité d'éthique et de déontologie de l'organisation, par défaut au Directeur Général de l'entreprise cliente ; ainsi qu'à son superviseur au sein de PEP'S IT.

À cet égard aucun objectif de performance ne peut être défini, imposé, accepté ou rétribué sous quelque forme que ce soit si sa réalisation implique de déroger aux présentes règles.

## PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Chaque collaborateur de PEP'S IT est tenu à **un devoir de loyauté à l'égard de la société et des organisations clientes.**

Il veille en conséquence à ne pas exercer directement ou indirectement d'activité ou à ne pas tenir de propos qui le placeraient dans une situation de conflit d'intérêts PEP'S IT et ses sociétés clientes.

**Un collaborateur devra en particulier s'abstenir de détenir un intérêt dans une entreprise,** qu'elle soit cliente, fournisseur ou concurrente à PEP'S IT et ses sociétés clientes, si cet investissement est de nature à influencer sur son comportement dans l'exercice de ses fonctions.

Tout collaborateur doit s'assurer par écrit de l'autorisation de sa hiérarchie avant d'entreprendre au nom de PEP'S IT une transaction avec une société dont lui-même ou un membre de sa famille est un investisseur ou un dirigeant important.

Aucun collaborateur ne doit accepter une mission ou un travail proposé par un fournisseur, un client ou un concurrent, qui soit de nature à altérer ses performances ou son jugement dans l'exercice de ses fonctions dans le cadre de l'activité de PEP'S IT.

Lorsqu'ils sont, néanmoins, confrontés à un risque de conflits d'intérêts, les collaborateurs doivent, dans un esprit de transparence, en informer aussitôt leur hiérarchie et s'abstenir de toute immixtion dans les relations que la société PEP'S IT entretient avec les organisations clientes.

## PROTECTION DES ACTIFS

Chaque collaborateur de PEP'S IT se doit de **protéger les biens et actifs de la société et des organisations clientes**. Ceux-ci ne se limitent pas aux meubles et immeubles. Ils **incluent les idées ou les savoir-faire élaborés** par les collaborateurs de PEP'S IT et les personnels des organisations clientes.

Les listes de clients et de sous-traitants ou fournisseurs, les informations sur les marchés, les pratiques techniques ou commerciales, les offres ou études techniques, et plus généralement toutes les données ou informations auxquelles les collaborateurs ont accès dans l'exercice de leurs fonctions, font partie du patrimoine des organisations clientes d'une part ; et de PEP'S IT d'autre part.

Le devoir de le protéger subsiste nonobstant après le départ d'un collaborateur. **Aucun collaborateur ne s'approprie pour son utilisation personnelle un actif quelconque PEP'S IT ou de ses organisations clientes**, ni ne le met à la disposition de tiers pour une utilisation au bénéfice de concurrents de PEP'S IT ou des organisations clientes.

Les systèmes de communication et les réseaux intranet sont la propriété du Groupe et sont utilisés à des fins professionnelles. Une utilisation à des fins personnelles n'est autorisée que si elle se cantonne dans des limites raisonnables, si elle se justifie par le besoin d'un juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et se révèle nécessaire. Il est interdit d'utiliser ces systèmes et réseaux à des fins illicites, notamment pour transmettre des messages à caractère racial, sexuel ou injurieux. Chacun s'interdit également d'effectuer des copies illégales des logiciels utilisés par PEP'S IT ou de procéder à une utilisation non autorisée de ces logiciels.

## DÉVELOPPER L'INNOVATION PARTICIPATIVE

La culture d'innovation de PEP'S IT se confond avec sa culture d'entrepreneur. En cohérence avec son modèle de management, **PEP'S IT encourage les initiatives concrètes de ses équipes** ; englobant non seulement les aspects technologiques mais aussi toutes les innovations qui nourrissent la démarche de progrès de la société (méthodes, management, services, sécurité, développement durable...).

## ACCOMPAGNER LA PERFORMANCE GLOBALE

La performance des organisations ne se limite pas à leurs seuls résultats économiques et financiers. **Notre objectif est la création de valeur globale.** Notre métier de Conseil en Management nous fait obligation les organisations clientes sur la finalité et l'utilité sociale de leurs réalisations, en répondant aux attentes des utilisateurs et de la collectivité. Les enjeux du changement climatique doivent nous inciter à **développer la valeur environnementale et sociétale de nos projets.**

Notre performance s'apprécie aussi par l'intégration des projets des organisations clientes dans leur tissu local, ainsi que leur contribution au développement économique, social et sociétal.

## ACCEPTER LE DROIT À L'ERREUR

Le propre d'une culture de l'innovation est de développer des compétences et des savoirs qui résultent d'une succession de qualifications et d'échecs collectivement éprouvés durant le parcours de mise au point d'une idée, d'un produit, d'un service. **Le droit à l'erreur vise à promouvoir la transparence des actions de gestion de projets et**

**développer une écoute active au sein des équipes engagées dans la réussite d'un projet.**

Aucun collaborateur ou équipe de collaborateurs, ayant respecté la charte d'éthique, ne peut se voir être disqualifié pour des erreurs commises qui conduiraient à minorer le résultat attendu du projet.

## ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES SALARIÉS

En cohérence avec ses convictions humanistes et ses valeurs de solidarité, **PEP'S IT soutient des projets durables qui créent du lien social et permettent la création de nouvelles activités.**

Ces initiatives peuvent être portées dans le cadre d'un engagement citoyen des collaborateurs de PEP'S IT à travers des actions de mécénat de proximité. Celles-ci contribuent ainsi à prolonger les actions de PEP'S IT dédiées aux développements des PME, Associations, Coopératives existantes.

**L'objectif est la mise en parrainage des compétences des collaborateurs de PEP'S IT pour participer à la préservation de l'environnement, au développement social des territoires et l'émergence de d'un réseau interdépendant d'organisations.**

En aucun cas, une action de mécénat ne peut être la contrepartie d'un avantage commercial.

**« SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin »**



## COMMUNICATION LIBRE

Les collaborateurs de PEP'S IT communique librement sur les sujets professionnels et personnels. Nous partageons une volonté d'agir ensemble.



## SUIVRE & EVALUER

*Plan Do Check Act* représente une philosophie de travail au sein de PEP'S IT.



## AGIR DURABLEMENT

Limiter dès que possible les actions ayant un impact négatif sur notre environnement.



## RÉINVESTIR SON APPRENTISSAGE

Notre vision 360° passe par la transmission de ses connaissances au reste de l'équipe. Le contraste culturel alimente un débat d'idée au service de nos partenaires.



**ULYSSE MICHON**

PRÉSIDENT, CO-FONDATEUR

**DAMIEN DABERTRAND**

CONSULTANT, CO-FONDATEUR

**« SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin »**

*Proverbe Africain*